

# ENQUÊTE DÉPLACEMENTS DU SCoT DE L'AGGLOMÉRATION MESSINE



## PORTRAIT PAYS ORNE-MOSELLE

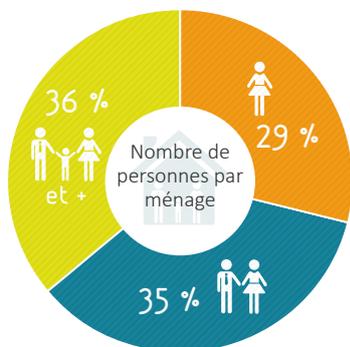
*Imaginons ensemble la mobilité de demain*



## Qui sont les habitants ?

Un échantillon de 961 personnes et de 785 ménages enquêtés dans la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle sur leurs pratiques de mobilité un jour de semaine (du lundi au vendredi).

**2,3** personnes par ménage en moyenne



**43 %**  
des personnes travaillent



**21 %**  
des personnes étudient



**21 %**  
sont retraités



La part des personnes seules dans le Pays Orne-Moselle est plus faible (29 %) que dans l'ensemble du SCoTAM (34 %). En revanche, la proportion des ménages de 3 personnes et plus y est plus élevée que la moyenne : 36 % dans le Pays Orne-Moselle contre 33 % dans le SCoTAM.

## 6 secteurs et 7 polarités du Pays Orne-Moselle analysés

Ces 6 secteurs correspondent à des « secteurs de tirage », c'est-à-dire des zones géographiques homogènes au sein desquelles un échantillon représentatif de 160 résidents minimum a été interrogé.

**7 polarités** de l'armature urbaine du SCoTAM concentrent 83 % de la population du Pays Orne-Moselle :

- **Rombas** : un pôle urbain d'équilibre ;
- **Sainte-Marie-aux-Chênes, Moyeuve-Grande et Amnéville** : 3 centres urbains de service ;
- **Montois-la-Montagne, Clouange et Marange-Silvange** : 3 pôles relais.



## 48 minutes en moyenne pour se déplacer par jour dans le SCoTAM

- **En moyenne, un habitant du Pays Orne-Moselle consacre 48 minutes à ses déplacements quotidiens réalisés uniquement dans le SCoTAM et parcourt 21 km.**

En comparaison, un habitant du SCoTAM passe en moyenne 57 minutes par jour à se déplacer dans ce territoire pour parcourir 20 km. Les habitants du Pays Orne-Moselle font partie des habitants des intercommunalités qui réalisent les plus courtes distances par jour dans le SCoTAM, avec Metz Métropole et Rives de Moselle. Ces résidents de territoires denses sont plus proches des pôles d'emplois, des commerces et des services.

## Des ménages davantage équipés en voitures et vélos qu'en moyenne dans le SCoTAM



**1,3** vélo par ménage en moyenne (1,2 vélo par ménage du SCoTAM en moyenne)



**1,5** voiture par ménage en moyenne (1,3 voiture par ménage du SCoTAM en moyenne)



## Des ménages très motorisés

- **1 ménage sur 2 du Pays Orne-Moselle dispose d'au moins 2 voitures** (41 % en moyenne dans le SCoTAM)
- **Dans le secteur sud-est du Pays Orne-Moselle** (voir carte ci-contre) : ils représentent près de 6 ménages sur 10 !

## 2 ménages sur 5 équipés d'au moins deux vélos



- **38 % des ménages ont au moins 2 vélos**, c'est plus élevé qu'en moyenne dans le SCoTAM (35 %). Cette part est la plus forte dans le secteur de Clouange, Rosselange et Vitry-sur-Orne où elle représente 43 % des ménages.
- **4 400 personnes (9 %) déclarent réaliser au moins 2 déplacements à vélo par semaine** (du lundi au vendredi). La moitié d'entre eux travaille. L'autre moitié concerne principalement des scolaires et des retraités.



## Un usage des transports collectifs essentiellement par les scolaires et étudiants

- **13 % des habitants (6 200 personnes) affirment utiliser les réseaux de transports collectifs** (TIM, Le Met' ou TER) **au moins 2 fois par semaine** (du lundi au vendredi). Ils sont **9 % à déclarer les emprunter tous les jours**. Parmi les personnes utilisant régulièrement ces transports collectifs (au moins deux fois par semaine), **deux tiers sont des scolaires ou des étudiants**.
- **83 % déclarent les utiliser « très peu » ou « jamais » pour 4 raisons principales** : 64 % ne sont pas motivés par ce mode, 16 % pointent les horaires qui sont, selon eux, inadaptés, 9 % indiquent que l'arrêt est trop loin de leur domicile et 5 % que le temps de parcours est trop long. **Une adaptation de l'offre, notamment pour les déplacements vers Rives de Moselle et Metz Métropole, permettrait de capter un plus large public.**

## Combien de déplacements ?

 **4,1 déplacements** par jour en moyenne

- Mobilité similaire à la moyenne dans le SCoTAM.

 **12 % de personnes non mobiles** en moyenne

- Supérieur à la moyenne dans le SCoTAM (10 %).
- 35 % des non mobiles sont retraités.

 **34 % de personnes hypermobiles** en moyenne

- Inférieur à la moyenne dans le SCoTAM (36 %).
- 45 % des hypermobiles travaillent, 23 % étudient et 19 % sont retraités.

**Un déplacement**, c'est l'action de se déplacer d'un lieu à un autre pour un certain motif (travail, école, loisirs etc.), en utilisant un ou plusieurs modes de déplacements (marche, vélo, voiture, etc.) sur la voie publique.

**La mobilité** est le nombre moyen de déplacements effectués par personne enquêtée et par jour, tous modes et tous motifs confondus. Le nombre de déplacements comprend les déplacements internes au SCoTAM et les flux d'échanges avec les territoires extérieurs.

**Les non mobiles** désignent les personnes qui ont déclaré ne s'être pas déplacées le jour de semaine enquêté.

**Les hypermobiles** sont les personnes qui réalisent 5 déplacements et plus par jour.



## Avec quels modes ?

201 300 déplacements quotidiens dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs au SCoTAM :

 **La voiture : 2/3 des déplacements quotidiens des habitants du Pays Orne-Moselle.**

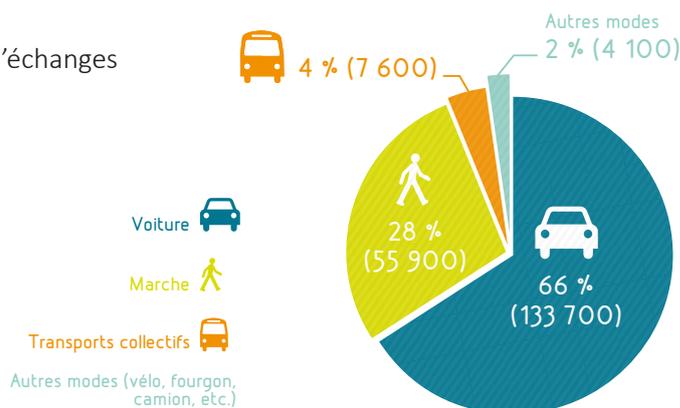
Cette part est supérieure à celle des habitants du SCoTAM (60 %) et à celle des habitants de Metz Métropole (55 %).

 **La marche : une part de déplacements plus faible par rapport aux habitants du SCoTAM et à ceux de Metz Métropole.**

Les habitants du Pays Orne-Moselle réalisent à pied 28 % de leurs déplacements quotidiens. C'est davantage pour les habitants du SCoTAM (31 %) et les habitants de Metz Métropole (34 %).

 **Les déplacements en transports collectifs occupent une place minoritaire (4 %) dans leurs pratiques de déplacements** bien qu'il existe une offre TC sur leur territoire (réseaux TIM et TED, ligne TER Metz-Verdun) et à proximité (ligne TER Metz-Luxembourg). En comparaison, les TC représentent 7 % des déplacements des habitants du SCoTAM. **Parmi ces 7 600 déplacements quotidiens, 80 % sont réalisés en cars (TIM et TED) et autres autocars\*.** Les 20 % restants sont effectués principalement en TER (train ou car) ou en train grande ligne.

\* Autres lignes départementales, régionales, internationales en cabotage, périscolaire, occasionnel.

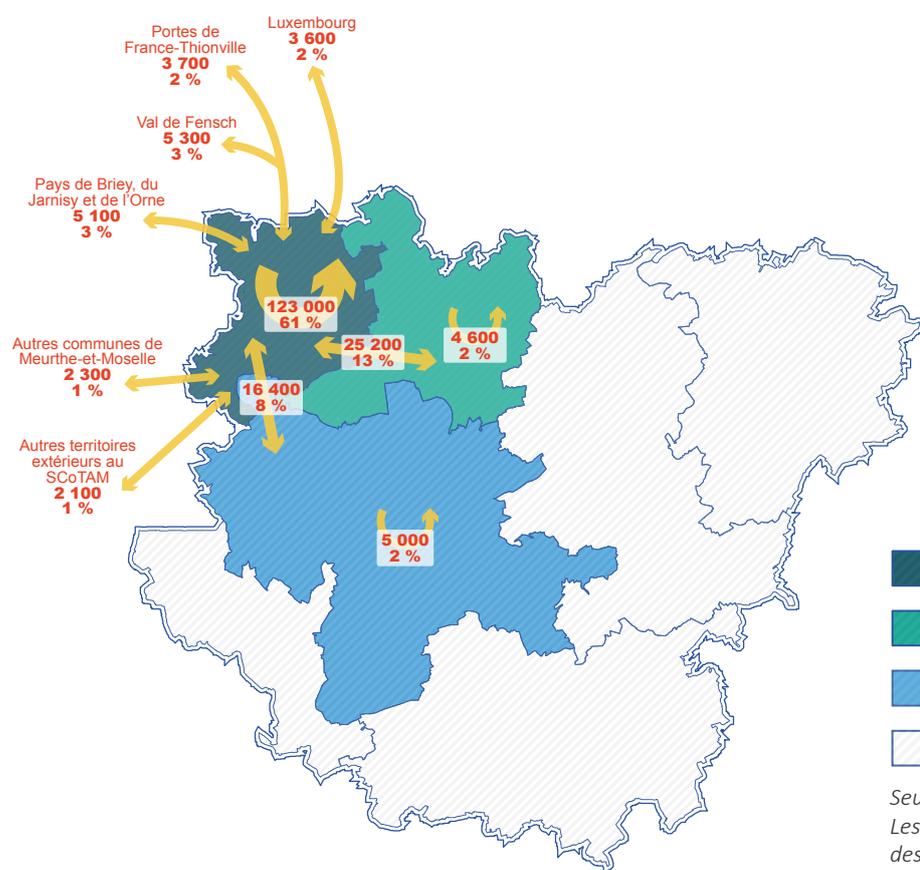


 Le nombre de déplacements en train des habitants du Pays Orne-Moselle n'est pas suffisant pour réaliser des analyses plus fines bien qu'ils semblent fréquenter principalement les gares de Luxembourg Ville, d'Hagondange et de Metz Ville. Pour plus d'information sur la fréquentation des gares dans le SCoTAM, se reporter aux études réalisées par l'AGURAM : [www.aguram.org/etudes-productions/planification/scot/valoriser-et-re-composer-les-espaces-gare](http://www.aguram.org/etudes-productions/planification/scot/valoriser-et-re-composer-les-espaces-gare).

# Quelle est la géographie de leurs déplacements ?

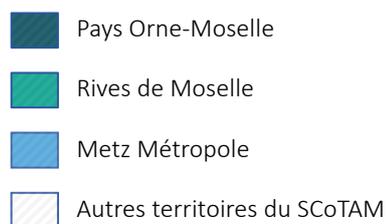
## Quels flux ?

Habitants du Pays Orne-Moselle : 201 300 déplacements quotidiens dans le SCoTAM et d'échanges avec les territoires extérieurs



6 déplacements sur 10 dans le Pays Orne-Moselle (123 000 déplacements) dont 2/3 sont internes aux 7 polarités, notamment :

- 19 800 déplacements quotidiens dans Rombas ;
- 18 100 dans Amnéville ;
- 13 200 dans Moyeuvre-Grande ;
- 11 800 dans Marange-Silvange ;
- 8 300 dans Sainte-Marie-aux-Chênes.



Seuls les flux significatifs statistiquement sont représentés. Les échanges entre 2 territoires  sont la somme des déplacements réalisés dans les 2 sens par les habitants du Pays Orne-Moselle.

### De nombreux échanges avec Rives de Moselle et Metz Métropole :

- **25 200 échanges entre le Pays Orne-Moselle et Rives de Moselle**, dont :
  - ◇ 7 500 avec le secteur de Fèves, Maizières-lès-Metz, Norroy-le-Veneur, Plesnois et Semécourt ;
  - ◇ 6 400 avec le secteur de Gandrange, Richemont et Mondelange ;
  - ◇ 5 200 avec Hagondange.
- **16 400 échanges entre le Pays Orne-Moselle et Metz Métropole**, dont :
  - ◇ 6 400 avec le centre de Metz (Ancienne Ville, Nouvelle Ville, les Isles) et ses quartiers limitrophes (Sablon, Plantières Queuleu) ;
  - ◇ 3 000 avec les secteurs est de Metz Métropole (Borny/Technopôle/Grange-aux-Bois, Ars-Laquenexy, Laquenexy et les communes de l'ex Val Saint-Pierre).

### Mais aussi avec des polarités et des territoires extérieurs au SCoTAM : Val de Fensch, Pays de Briey, Portes de France-Thionville et le Luxembourg.



Les habitants du Pays Orne-Moselle échangent davantage avec Rives de Moselle (25 200 échanges) et Metz Métropole (16 400 échanges) que les habitants de ces deux territoires avec le Pays Orne-Moselle. Rives de Moselle et Metz Métropole sont deux territoires attractifs pour les résidents du Pays Orne-Moselle.

# Les résidents du Pays Orne-Moselle

## Avec quels modes ?

	Principaux modes	Déplacements par jour	Parts modales
<b>Échanges entre Pays Orne-Moselle et...</b>			
Rives de Moselle	 Voiture	23 700	94 %
Metz Métropole	 Voiture	14 300	87 %
	 TC	< 1 600*	10 %*
Val de Fensch	 Voiture	5 000	96 %
Pays de Briey, de Jarnisy et de l'Orne	 Voiture	4 900	96 %
Portes de France-Thionville	 Voiture	3 700	100 %
Luxembourg	 Voiture	14 300	75 %
	 TC	< 1 000*	25 %*
<b>Déplacements dans...</b>			
Pays Orne-Moselle	 Voiture	64 500	52 %
	 Marche	52 500	43 %
	 TC	4 500	4 %
Rombas	 Voiture	7 500	38 %
	 Marche	11 500	58 %
Amnéville	 Voiture	7 100	39 %
	 Marche	9 900	55 %
Moyeuve-Grande	 Voiture	3 900	29 %
	 Marche	9 000	68 %
Marange-Silvange	 Voiture	6 000	53 %
	 Marche	4 800	41 %
Sainte-Marie-aux-Chênes	 Voiture	3 800	46 %
	 Marche	4 300	52 %

\*Part modale non significative, le volume de déplacements étant trop faible pour avoir une validité statistique.

- Des échanges quotidiens réalisés quasi exclusivement en voiture, sauf pour Metz Métropole et le Luxembourg.**  
 Il y a un usage des transports collectifs – principalement le TER (car ou train) pour les échanges avec le Luxembourg et les cars des réseaux TIM et TED pour les échanges avec Metz Métropole – même si le volume de ces déplacements est insuffisant pour ressortir de manière significative dans l'enquête.
- Dans le Pays Orne-Moselle, les déplacements se répartissent principalement entre la voiture (52 %) et la marche (43 %).**  
**Les transports collectifs (4 %) sont réalisés principalement en car sur les lignes de bus du réseau TIM.**
- La marche est majoritaire pour les déplacements réalisés uniquement à l'intérieur des polarités du Pays Orne-Moselle, sauf pour les communes de Marange-Silvange et de Clouange où la voiture est davantage utilisée.**  
**Dans la commune de Moyeuve-Grande, la marche domine fortement : elle représente près de 7 déplacements sur 10 !**



**Le motif «loisirs»** regroupe des activités sportives, culturelles ou associatives, les promenades, la restauration, les visites.

**Le motif «accompagnement»** correspond au fait d'aller déposer quelqu'un en un lieu donné ou d'aller le récupérer. Ces déplacements sont réalisés ici principalement pour accompagner les enfants à l'école, au collège ou au lycée.

## Pour quels motifs ?

(en excluant le retour au domicile)

	Principaux motifs de destination	Déplacements par jour	Parts des motifs de destination
<b>Du Pays Orne-Moselle vers...</b>			
Metz Métropole	 Travail	3 200	37 %
Rives de Moselle	 Achats	3 600	30 %
	 Travail	3 500	28 %
	 Accompagnement	2 100	17 %
	 Loisirs	1 700	14 %
Val de Fensch	 Loisirs/travail*		
Portes de France-Thionville	 Travail*		
Pays de Briey, de Jarnisy et de l'Orne	 Travail/loisirs*		
Luxembourg	 Travail	1 600	87 %
<b>Déplacements dans...</b>			
Pays Orne-Moselle	 Loisirs	19 200	27 %
	 Accompagnement	15 500	22 %
	 Achats	13 800	20 %
	 Garderie/école	7 600	11 %
	 Travail	5 300	7 %
	 Études	4 800	7 %
Rombas	 Loisirs	3 600	30 %
	 Garderie/école/études	2 400	20 %
	 Achats	2 300	19 %
Amnéville	 Loisirs	3 400	31 %
	 Achats	1 800	17 %
Moyeuvre-Grande	 Loisirs	2 300	31 %
	 Accompagnement	1 400	19 %
	 Achats	1 400	19 %
Sainte-Marie-aux-Chênes	 Accompagnement	1 300	29 %
	 Achats	1 300	28 %

\* Principaux motifs : leurs volumes de déplacements sont insuffisants pour avoir une validité statistique.

### Les loisirs : 1<sup>er</sup> motif des déplacements internes au Pays Orne-Moselle (27 %)

C'est 19 200 déplacements quotidiens, du lundi au vendredi, réalisés uniquement dans ce territoire :

- 45 % sont réalisés pour faire une promenade, du « lèche-vitrines » ou prendre une leçon de conduite ;
- 27 % pour rendre visite à des parents ou des amis ;
- 22 % pour participer à des loisirs, des activités sportives, culturelles ou associatives.

### Les achats : 3<sup>e</sup> motif des déplacements internes au Pays Orne Moselle (20 %)

Ce sont 13 800 déplacements quotidiens, du lundi au vendredi, réalisés uniquement dans ce territoire (21 400 le samedi). 57 % concernent des achats en petit et moyen commerce et drive-in (50 % le samedi) et 39 % des achats en grand magasin, supermarché, hypermarché et leurs galeries marchandes (36 % le samedi). Les habitants du Pays Orne-Moselle réalisent également pour les achats 3 600 déplacements depuis leur territoire vers Rives de Moselle (moins de 8 000 le samedi).

63 % des déplacements quotidiens (du lundi au vendredi) des habitants du Pays Orne-Moselle réalisés pour les achats, sont effectués à destination de leur territoire\* et 28 % vers et dans les Rives de Moselle. On compte également 1 ménage sur 10 du Pays Orne-Moselle qui fait la majorité de ses courses alimentaires dans le centre commercial Auchan Semécourt.

\* Déplacements internes au territoire ou de retour vers le territoire.

## Que retenir ?

-  **Les loisirs, l'accompagnement et les achats** : 3 premiers motifs de déplacements dans le Pays Orne-Moselle ;
-  **Pays Orne-Moselle et Rives de Moselle, 2 territoires attractifs pour les achats** en semaine et le samedi ;
-  **De multiples destinations pour le travail** : Pays Orne-Moselle, Rives de Moselle, Metz Métropole, Portes de France-Thionville/Val de Fensch et Luxembourg notamment ;
-  **La voiture fortement utilisée pour les échanges avec les autres territoires, hormis pour Metz Métropole et le Luxembourg**, où l'usage des transports collectifs (TER et cars des réseaux TIM et TED) est notable ;
-  **La marche plutôt majoritaire pour les déplacements au sein des principales polarités du territoire**, dans Moyeuvre-Grande : elle atteint près de 7 déplacements sur 10 !

## Quelles pistes creuser ?

### Faciliter les déplacements vers les 2 principaux territoires attractifs pour les habitants : Rives de Moselle et Metz Métropole

- en favorisant l'usage des transports collectifs (trains, bus) ;
- en encourageant de nouvelles habitudes pour se déplacer (covoiturage, autopartage).

### Faciliter la mobilité des piétons dans leur quotidien :

- vers les pôles générateurs de déplacements (écoles, gares, équipements, commerces) ;
- au sein des 7 principales polarités urbaines du territoire.



L'enquête permet des exploitations plus fines sur des publics cibles ou sur un mode particulier en fonction des objectifs poursuivis.

Publication disponible sur les sites internet :

[www.aguram.org/enquete](http://www.aguram.org/enquete)  
[www.scotam.fr](http://www.scotam.fr)

Directeur de publication : Syndicat Mixte du SCoTAM

Publication réalisée par : Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle (AGURAM), octobre 2018

Rédaction : Catherine FOURREL DE FRETTES

Réalisation graphique et cartographique : Metz Métropole, AGURAM

Sources : EDGT SCoTAM 2017

